



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 01 avril 2026
Nombre de conseillers présents : 45	
Nombre de suffrages exprimés : 45	

SÉANCE DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Michel de l'Hospital à Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNÉRIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Émilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLÉRE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Éric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026-050 : Election du président

Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées

Rapporteur : Marc CARRIAS

Vu l'arrêté préfectoral n°20251530, en date du 15 septembre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes Plaine Limagne et leur répartition par commune membre,

Vu les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, rendus applicables aux EPCI par renvoi des articles L. 5211-2 et L.5211-10,

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,

Considérant les candidatures de M. Claude Raynaud et de Mme Brigitte Billebaud,

Considérant les résultats suivants :

	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Brigitte BILLEBAUD	12	Douze
Claude RAYNAUD	32	Trente-deux

Votes blancs : 1
Votes nuls : 0
Suffrages exprimés : 44

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article unique :

Claude Raynaud est proclamé président de la communauté de communes Plaine Limagne

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme
À Aigueperse, le 16 avril 2026

Le secrétaire de séance,



Luc CHAPUT

Le président,



Claude RAYNAUD